

## MONT AUTO ÉCOLE

9 rue de Paris, 95680 Montlignon  
01 85 11 01 22 | Agrément n°E2309500110  
RCS 922 473 301 00013 | APE 85.53Z

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

## 1. INSCRIPTION

L'inscription est effective à la réception d'un dossier complet comprenant les pièces administratives obligatoires, le contrat signé et le règlement du premier acompte.

## 2. RÈGLEMENT FINANCIER

Le paiement des prestations se fait selon les modalités du contrat.  
Toute leçon non annulée 48 heures ouvrées à l'avance est due.

## 3. COURS DE CODE

Respect des horaires et du calme. Interdiction d'utiliser son téléphone.  
Comportement respectueux envers les formateurs et les autres élèves.

## 4. LEÇONS DE CONDUITE

Tenue correcte exigée.  
Retard de plus de 15 minutes sans prévenir = leçon facturée.  
Toute suspicion d'alcool ou de substance entraîne l'annulation immédiate.

## 5. EXAMENS

L'auto-école décide de l'inscription aux examens lorsque le niveau est jugé suffisant. L'élève doit être à jour de ses paiements.

## 6. COMPORTEMENT

Tout comportement irrespectueux ou dangereux pourra entraîner une exclusion temporaire ou définitive de l'établissement.

## 7. HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Les règles de propreté et de sécurité doivent être respectées à tout moment.

## 8. DONNÉES PERSONNELLES

Les données collectées sont utilisées dans le cadre de la formation et traitées conformément au RGPD.

## 9. ACCEPTATION

Le règlement intérieur est affiché dans les locaux de l'auto-école. La signature du contrat de formation vaut acceptation du présent règlement.

**LE RESPONSABLE DE L'AUTO-ÉCOLE**  
M. Franky Pakyrissamy